Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE CORSE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA REGION CORSE

Spécial n° 11 - du 06 MAI 2015

Subdélégations de signature

SOMMAIRE

15-0097	02/05/15	arrête modifiant l'arrêté du 2014303-007 en date du 30 octobre 2014 portant subdélégation de signature au chefs de service de la DREAL signé de M. BARRUOL
15-0099	04/05/15	subdélégation de signature daté du 04 mai 2015 Mme Valérie PAOLI Secrétaire générale de la Direction régionale des affaires culturelles de Corse M. Franck LEANDRI Conservateur régional de l'archéologie M. Bernard DOMENJOUD Chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Corse-du-Sud ayant mission de conservation régionale des monuments historiques M. Gabriel TURQUET de BEAUREGARD Chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Haute-Corse M. Jean-Luc SARROLA Chargé de missions auprès du directeur régional des affaires culturelles

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DE CORSE

DREAL
SECRETARIAT GENERAL

Arrêté N°2015-150097 modifiant l'arrêté n° 2014303-0007 en date du 30 octobre 2014 portant subdélégation de signature aux chefs de service de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse

Le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse

Vu La loi organique n°2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances ;

Vu Le code des marchés publics ;

Vu Le code général des collectivités territoriales ;

Vu Le code de l'environnement, et notamment le chapitre II Évaluation environnementale section I – sous-section 2 (article R122-3) ;

Vu La loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu La loi n° 92-125 modifiée du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu Le décret n°2009-235 du 27 février 2009, modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

Vu Le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Vu le décret du Président de la République du 14 juin 2013 portant nomination de M Christophe MIRMAND, préfet de Corse, préfet de Corse du Sud ;

Vu Le décret 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général de la comptabilité publique

Vu Le décret n° 2013-1041 du 20 novembre 2013, autorisant la ministre chargée du développement durable à déléguer certains de ses pouvoirs de recrutement et de gestion d'agents placés sous son autorité

Vu l'arrêté ministériel du 20 septembre 1984 portant désignation des personnes responsables des marchés du ministère de l'équipement, du logement , et des transports;

Vu l'arrêté du 20 novembre 2013 portant délégation de pouvoirs en matière de gestion des membres du corps des adjoints administratifs des administrations de l'État et des membres du corps des dessinateurs de l'équipement du ministère chargé du développement durable,

Vu l'arrêté du 20 novembre 2013 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé du développement durable en matière d'agents placés sous son autorité,

Vu l'arrêté interministériel du 4 mai 1995 portant désignation des personnels responsables des marchés du ministère de l'équipement, des transports, du logement et du tourisme

Vu l'arrêté préfectoral n° 09-0080 en date du 17 mars 2009 modifié portant organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse

Vu L'arrêté préfectoral n° 10-0010 du 8 janvier 2010 portant création du Centre de Services Partagés Interministériels Chorus de Corse ;

Vu L'arrêté interministériel du 20 juillet 2012 paru au JORF n°0189 du 15 août 2012, nommant M Patrice BARRUOL ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse ;

Vu L'arrêté préfectoral n° 2014303-0007 du 30 octobre 2014 portant délégation de signature à M Patrice BARRUOL, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse ;

ARRETE :

ARTICLE 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de M Patrice BARRUOL, la délégation de signature qui lui est conférée par l'arrêté n° 2014155-0006 par Monsieur le Préfet est subdéléguée à Mme Brigitte DUBEUF, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, directrice régionale adjointe.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Brigitte DUBEUF, la délégation de signature qui lui est conférée par l'article 1 du présent arrêté, sera exercée par M Olivier LEMAIRE, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, chef de mission, adjoint aux directeurs.

ARTICLE 3 : Dans les limites de la délégation de signature consentie à M Patrice BARRUOL, subdélégation de signature est donnée directement, dans le cadre de leurs attributions, à :

- Monsieur Michael WERY, Ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, secrétaire général (SG), pour le domaine de la gestion du personnel affecté dans la zone de gouvernance des effectifs du MEDDE et du METL en Corse, l'organisation et le fonctionnement de cette direction, la passation de marchés, et la gestion des locaux à elle affectés ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michael WERY, la subdélégation qui lui

est conférée sera exercée par Mme Séverine ADOBATI, PNTA, cheffe du pôle supports intégrés et à Mme Dominique d'ORNANO, SACDD, cheffe de l'unité financière et Moyens Généraux, chacune pour les affaires relevant de leurs attributions,

- Mme Isabelle CLEMENCEAU, ICPEF, cheffe de service, pour les affaires relevant du service biodiversité, eau et paysages (SBEP)

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle CLEMENCEAU, la subdélégation de signature qui lui est conférée, sera exercée par M. Bernard RECORBET, IDTPE, adjoint au chef de service ou par M. Olivier COURTY, IDIM adjoint au chef de service.

- Mme Isabelle CHARDONNET-BARRY, APAE, cheffe du service, pour les affaires relevant du service logement, aménagement et développement durable (SLADD).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle CHARDONNET-BARRY, la subdélégation de signature qui lui est conférée sera exercée par Mr Marc LEROY, adjoint à la Cheffe de service, en charge du logement et de l'aménagement, attaché administratif principal,, par Mme Martine COULOMB AAE, cheffe de l'unité « environnement-déchets », AAE et par Mme Nathalie BOUETTE ,AAE , cheffe de l'unité « programmes contractualisés », chacun dans le cadre de leurs attributions .

- M. Jacques NICOLAU, chef de service, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, pour les affaires relevant du service Information, Connaissance et prospectives

- M. Christian PRADEL, chef de service, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, pour les affaires relevant du Service Risques, Énergie et Transport
En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian PRADEL, la subdélégation de signature qui lui est conférée sera exercée par ses adjoints, M.Sebastien BERGES, IDIM, Mme Caroline BARDI, IDIM,et M. Philippe COUDOURNAC, AAE chacun pour les affaires relevant de leurs attributions.

ARTICLE 4 : Subdélégation de signature est donnée aux chefs de service et aux intérimaires nommément désignés dans une décision d'intérim ainsi qu'aux chefs d'unité, et en cas d'absence ou d'empêchement, à leurs adjoints, désignés dans le tableau ci-dessous et aux intérimaires nommément désignés dans une décision d'intérim, à l'effet, dans le cadre de leurs attributions et compétences, de valider les demandes d'achat et de subvention et la constatation du service fait dans l'application Chorus formulaires, de valider les états de frais de déplacement dans l'application ARGOS et de signer, dans les limites indiquées dans le tableau ci joint :

- les engagements juridiques à passer dans le cadre de marchés publics, matérialisés par des bons ou lettres de commande, et leur notification aux fournisseurs ;
- les constations et certifications de service fait des dépenses de toute nature ;

– les propositions d'émission de titres de recettes.

Il en est de même pour les agents désignés sur proposition des chefs d'unité dans le tableau ci-annexé, et dans les limites fixées dans ce tableau, à l'effet, dans le cadre

de leurs attributions et compétences, de valider les demandes d'achat et de subvention, et la constatation du service fait dans l'application Chorus formulaires, et de signer :

- les engagements juridiques à passer dans le cadre des marchés publics, matérialisés par des bons ou lettres de commande et leur notification aux fournisseurs,
- les constatations et certifications de service fait des dépenses de toute nature,

ARTICLE 5 : La signature des agents habilités en vertu de l'article 4 ci-dessus, sera accréditée auprès du comptable assignataire des opérations de recettes et de dépenses.

ARTICLE 6 : Toutes dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 7 : Le Secrétaire général de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Corse.

Fait à Ajaccio le - 2/05/2015 .

Le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse

Patrice BARRUOL

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT et DU LOGEMENT de CORSE
TABLEAU DES SUBDÉLÉGATIONS
annexé à l'arrêté du directeur régional n°
(7 pages)

SERVICE *Nom du Chef de Service*	**UNITE/POLE**	**NOM DES AGENTS DÉLÉGATAIRES** *(Grade des agents) fonction*	**SUBDELEGATION AUTORISEE PAR BOP/ACTION**	**NATURE DES HABILITATIONS**				
				Rôle valideur sur Chorus formulaires des demandes d'achat (DA), des subventions, de la constatation du service fait (SF) (Dépenses en flux 1, 2 et 3)	**Engagements juridiques hors Chorus formulaires (flux 4)**	**Gestionnaire sur ARGOS**	**Certification des dépenses**	**Pièces de liquidation des recettes**
Secrétariat général ***Michaël WERY***			217-01 (T2 et HT2) 217-02 113-02 181 333-02 309	**Valideur CF :** - achats et subventions sur les BOP 217 - 333-02 – 309-06 - achats dans le cadre de ses attributions pour les BOP 113 et 181	- dépenses directes gérées sur BOP 217 - 333 -309- 181- 113- 309 - dépenses directes dans le cadre de ses attributions pour les BOP 113 – 181	OUI	OUI	OUI
	Plate forme support intégrée de gestion administrative et de paye Unité formation-concours	**Séverine ADOBATI** (PNTA) *Cheffe du PSI GA-PAIE*	217-01 et 02 (T2 et HT2)	**Valideur CF :** - achats sur BOP 217-02	- Procédures de gestion de personnel formation et concours PSOP et HPSOP -Expertises médicales	NON	OUI	OUI

DREAL CORSE
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, de l'AMENAGEMENT, et de LOGEMENT, de CORSE

SERVICE *Nom du Chef de Service*	UNITE/POLE	NOM DES AGENTS DÉLÉGATAIRES *(Grade des agents) fonction*	SUBDELEGATION AUTORISEE PAR BOP/ACTION	NATURE DES HABILITATIONS				
				Rôle valideur sur Chorus formulaires des demandes d'achat (DA), des subventions, de la constatation du service fait (SF) (Dépenses en flux 1, 2 et 3)	**Engagements juridiques hors Chorus formulaires (flux 4)**	**Gestionnaire sur ARGOS**	**Certification des dépenses**	**Pièces de liquidation des recettes**
	Unité financière et Moyens Généraux	**Dominique d'ORNANO** *(SACN)* *Cheffe de l'Unité* **Bruno GOGEON** *(SACN)* *Adjoint au Cheffe de l'Unité*	217 113 333 309 217	**Valideur CF :** - Validation des DA sur les BOP autorisés - Validation de tous les SF **Valideur CF :** - DA et SF pour les bons de transport et droits de tirage des sites de la DREAL dans la limite de 4 000 euros HT sur BOP 217-02	- États de frais de déplacement	OUI SUR BOP 217 NON	OUI SUR BOP 0217 SUR BOP 0333 SUR BOP 0309	OUI
Service Information, Connaissance et Prospective ***Jacques NICOLAU (IDAE)***			217 CGDD	**Valideur CF :** dans le cadre de ses attribution sur BOP 217 CGDD	- dans le cadre de ses attributions sur 217 CGDD	OUI SUR 217 CGDD	OUI dans le cadre de ses attributions sur 217 CGDD	

DREAL CORSE
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, de l'AMENAGEMENT, et du LOGEMENT, de CORSE

SERVICE *Nom du Chef de Service*	UNITE/POLE	NOM DES AGENTS DÉLÉGATAIRES *(Grade des agents) fonction*	SUBDELEGATION AUTORISEE PAR BOP/ACTION	NATURE DES HABILITATIONS				
				Rôle valideur sur Chorus formulaires des demandes d'achat (DA), des subventions, de la constatation du service fait (SF) (Dépenses en flux 1, 2 et 3)	**Engagements juridiques hors Chorus formulaires (flux 4)**	**Gestionnaire sur ARGOS**	**Certification des dépenses**	**Pièces de liquidation des recettes**
	Unité Logistique Informatique	**Pierre-Ange MARTOS** *(TSCDD)* *Chef de l'Unité*	217 CGDD	**Valideur CF :** - dans le cadre de ses attributions sur le BOP 217 CGDD	- dans le cadre de ses attributions sur BOP CGDD	OUI	OUI dans le cadre de ses attributions sur BOP 217CGDD	
Service Biodiversité, Eau et Paysages ***Isabelle CLEMENCEAU (ICPEF)***			181 113	**Valideur CF :** - achats et subventions sur BOP 113 - dans le cadre des crédits gérés par le service sur le BOP 181	- dépenses directes sur BOP 113 - dépenses directes sur BOP 181 dans le cadre des crédits gérés par le service	OUI sur BOP 113	OUI	OUI
		Patricia FANUCHI (SACS) Chargée de Mission	113	**Valideur CF :** - achats et subventions dans le cadre de ses compétences	- dépenses directes sur BOP 113 dans le cadre de ses compétences	OUI sur 113	OUI	

DREAL CORSE
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, de l'AMENAGEMENT, et du LOGEMENT, de CORSE

SERVICE *Nom du Chef de Service*	UNITE/POLE	NOM DES AGENTS DÉLÉGATAIRES *(Grade des agents) fonction*	SUBDELEGATION AUTORISEE PAR BOP/ACTION	NATURE DES HABILITATIONS				
				Rôle valideur sur Chorus formulaires des demandes d'achat (DA), des subventions, de la constatation du service fait (SF) (Dépenses en flux 1, 2 et 3)	**Engagements juridiques hors Chorus formulaires (flux 4)**	**Gestionnaire sur ARGOS**	**Certification des dépenses**	**Pièces de liquidation des recettes**
	Division Biodiversité Terrestre	**Bernard RECORBET** *(IDTPE)* *Adjoint au Chef de Service*	113	**Valideur CF :** - achats et subventions sur BOP 113	- dépenses directes gérées sur BOP 113	NON	OUI	
	Unité Hydrométrie	**Sébastien GREMMINGER** *(ITPE)* *Chef de l'Unité*	181	**Valideur CF :** - achats et subventions dans la limite d'un montant de 4 000 euros HT et dans le cadre des crédits gérés par le service	- dépenses directes sur BOP 181 dans le cadre des crédits gérés par le par le service	NON	OUI	
		Marie-Ange DEFENDINI (CTA)	113 181	- achats et subventions dans la limite d'un montant de 4 000 euros HT et dans le cadre des crédits gérés par le service	- dépenses directes sur BOP 181 dans le cadre des crédits gérés par le par le service	NON	OUI	

DREAL CORSE
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, de l'AMENAGEMENT, et du LOGEMENT, de CORSE

SERVICE *Nom du Chef de Service*	UNITE/POLE	NOM DES AGENTS DÉLÉGATAIRES *(Grade des agents) fonction*	SUBDELEGATION AUTORISEE PAR BOP/ACTION	NATURE DES HABILITATIONS				
				Rôle valideur sur Chorus formulaires des demandes d'achat (DA), des subventions, de la constatation du service fait (SF) (Dépenses en flux 1, 2 et 3)	**Engagements juridiques hors Chorus formulaires (flux 4)**	**Gestionnaire sur ARGOS**	**Certification des dépenses**	**Pièces de liquidation des recettes**
	Unité hydrobiologie	**Muriel de BASQUIAT** *(ITPE)* *Cheffe de l'Unité*	113	**Valideur CF :** - achats et subventions dans la limite d'un montant de 4 000 euros HT et dans le cadre de ses compétences	- dépenses directes sur BOP 113 dans le cadre de ses compétences	NON	OUI	
Service Logement Aménagement Développement durable ***Isabelle CHARDONNET-BARRY (APAE)***			135 203 113 217 (partenariat Associatif) 217-CGDD	**Valideur CF :** - achats et subventions sur BOP 135 - subventions action 01 du BOP 217-02 - achats et subventions dans le cadre des crédits gérés par le service pour les BOP 203 -113-217- 217 CGDD	-dépenses directes gérées sur BOP 135 - dépenses directes du BOP 217-02 action 1, 203, 113 et 217 CGDD dans le cadre des crédits gérés par le service	NON sur BOP 217 OUI sur BOP 217 CGDD OUI sur BOP 135 NON sur BOP 203 NON sur BOP 113	OUI pour les BOP 135- 203-113-217 -217CGDD	OUI
	Unité Programmes contractualisés	**Claire GAZZOTTI** *(ITPE)* *Cheffe d'Unité*	203 113	**Valideur CF** - achats et subventions dans le cadre des crédits gérés par le service pour les BOP 203 – 113	Dans le cadre des crédits gérés par le service	NON	OUI pour les BOP 113 - 203	

DREAL CORSE
DIRECTION REGIONALE DE l'ENVIRONNEMENT, de l'AMENAGEMENT, et du LOGEMENT, de CORSE

SERVICE *Nom du Chef de Service*	UNITE/POLE	NOM DES AGENTS DÉLÉGATAIRES *(Grade des agents) fonction*	SUBDELEGATION AUTORISEE PAR BOP/ACTION	NATURE DES HABILITATIONS				
				Rôle valideur sur Chorus formulaires des demandes d'achat (DA), des subventions, de la constatation du service fait (SF) (Dépenses en flux 1, 2 et 3)	**Engagements juridiques hors Chorus formulaires (flux 4)**	**Gestionnaire sur ARGOS**	**Certification des dépenses**	**Pièces de liquidation des recettes**
	Unité Environnement déchets	**Martine COULOMB** *(AA)* *Cheffe d'unité*	203 113	**Valideur CF** - achats et subventions dans le cadre des crédits gérés par le service pour les BOP 203 – 113	Dans le cadre des crédits gérés par le service	NON	OUI pour les BOP 113 - 203	
Service Risques Énergie et Transports **Christian PRADEL** *(IDIM)*			181 203 174 207	**Valideur CF :** - achats et subventions sur BOP 181- 203 - 174 - 207	- dépenses directes gérées sur BOP 181 - 203 -174 – 207	OUI 181 203 174 207	OUI	OUI
	Mission Administrative et Financière	**Philippe COUDOURNAC** (AAE) chargé de mission	181 203 174 207	**Valideur CF :** achats et subventions sur BOP 181- 203 – 174 - 207	- dépenses directes gérées sur BOP 181-203 - 174 - 207	OUI 181 203 174 207	OUI DREAL CORSE DIRECTION REGIONALE DE l'ENVIRONNEMENT, de l'AMENAGEMENT, et du LOGEMENT, de CORSE	NON

SERVICE *Nom du Chef de Service*	UNITE/POLE	NOM DES AGENTS DÉLÉGATAIRES *(Grade des agents) fonction*	SUBDELEGATION AUTORISEE PAR BOP/ACTION	NATURE DES HABILITATIONS				
				Rôle valideur sur Chorus formulaires des demandes d'achat (DA), des subventions, de la constatation du service fait (SF) (Dépenses en flux 1, 2 et 3)	**Engagements juridiques hors Chorus formulaires (flux 4)**	**Gestionnaire sur ARGOS**	**Certification des dépenses**	**Pièces de liquidation des recettes**
	Division Énergie et Contrôle	**Caroline BARDI** *(IDIM)* *Adjointe au Chef de Service* *Chef de division*	181 203 174 207	**Valideur CF :** - achats et subventions sur BOP 181- 203 - 174 - 207	- dépenses directes gérées sur BOP 181 - 203 - 174 - 207	NON	OUI	
	Division Prévention Risques	**Sébastien BERGES** (IIM) *Adjoint au Chef de Service* *Chef de Subdivision*	181 203 174 207	**Valideur CF :** - achats et subventions sur BOP 181- 203 -174 - 207	- dépenses directes gérées sur BOP 181- 203 - 174 - 207	NON	OUI	

DREAL CORSE
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, de l'AMENAGEMENT, et du LOGEMENT, de CORSE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRETE N° 15-0099

en date du 04 mai 2015
portant subdélégation de signature à :

Mme Valérie PAOLI
Secrétaire générale de la Direction régionale des affaires culturelles de Corse
M. Franck LEANDRI
Conservateur régional de l'archéologie
M. Bernard DOMENJOUD
Chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Corse-du-Sud ayant mission de conservation régionale des monuments historiques
M. Gabriel TURQUET de BEAUREGARD
Chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Haute-Corse
M. Jean-Luc SARROLA
Chargé de missions auprès du directeur régional des affaires culturelles

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l' Etat dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 ;

VU l'arrêté de la Ministre de la culture et de la communication, en date du 9 janvier 2015 nommant M. Laurent Heulot, directeur régional des affaires culturelles de Corse ;

VU l'arrêté préfectoral PREF2B/SG/SGAD/N°71 en date du 04 mai 2015 portant délégation de signature à M. Laurent Heulot, directeur régional des affaires culturelles de Corse ;

DECIDE

Article 1er : M. Laurent Heulot, directeur régional des affaires culturelles de Corse, donne subdélégation de signature à :

- Mme Valérie Paoli, pour toutes les matières énumérées aux articles 1 de l'arrêté préfectoral PREF2B/SG/SGAD/N°71 en date du 04 mai 2015,
- M. Franck Leandri, pour les matières énumérées à l'article 1 – archéologie de l'arrêté préfectoral PREF2B/SG/SGAD/N°71 en date du 04 mai 2015,
- M. Bernard Domenjoud, pour les matières énumérées à l'article 1 – espaces protégés au titre du patrimoine de l'arrêté préfectoral PREF2B/SG/SGAD/N°71 en date du 04 mai 2015,
- M. Gabriel Turquet de Beauregard, pour les matières énumérées à l'article 1 – espaces protégés au titre du patrimoine, espaces protégés au titre de l'environnement de l'arrêté préfectoral PREF2B/SG/SGAD/N°71 en date du 04 mai 2015,
- M. Jean-Luc Sarrola pour les matières énumérées à l'article 1 – licences d'entrepreneur de spectacles de l'arrêté préfectoral PREF2B/SG/SGAD/N°71 en date du 04 mai 2015

le directeur régional des affaires culturelles

Laurent Heulot